

Luxembourg, le 25 janvier 2022

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

*« Le diabète de type 2 apparaît généralement à partir de 40 ans. Mais cette maladie est également de plus en plus fréquente chez les personnes plus jeunes. En Allemagne, les médecins constatent depuis la pandémie une tendance à l'augmentation du diabète de type 2 chez les enfants et les adolescents.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :*

- *Combien de cas de diabète de type 2 ont été constatés chez les enfants et les adolescents au Luxembourg au cours des cinq dernières années ?*

*Le diabète étant souvent lié à l'obésité, une diététique peut être prescrite pour le traiter.*

- *Combien de remboursements de diététiques ont été effectués au cours des cinq dernières années ? Combien de traitements ont concerné des enfants ?*
- *Monsieur le Ministre, pour quelles raisons les traitements de groupe chez les diététiciens ne sont-ils pas remboursés ?*
- *Madame la Ministre, existe-t-il des délais d'attente pour pouvoir entamer un traitement chez un diététicien ? Dans l'affirmative, quelle est la durée de cette attente ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gilles BAUM  
Député



Gusty GRAAS  
Député